

N/REF : 3/03/2025 17H04 C:000053 I:00098
V/REF : AC/C14067
V/Email reçu le Lundi 03/03/2025 a 17H04

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 a 9 RUE HENRI SELLIER
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 23 Mars 2025

Référence Marché: 024071-ELT-001-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 9 SELLIER - PARTIE COMMUNE JUSQU'AU 07/03
PALIER ETG 2
MOTIF : LUMIERE PC EN PANNE SUR LE PALIER 2EME ETG
Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 05/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
CONSTAT : LUMINAIRE MURALE HORS D'USAGE, A REMPLACER
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER
INTEVENTION REPLANIFIÉE LE 11/03

INTERVENTION DU 11/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
DÉPOSE DU LUMINAIRE DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU LUMINAIRE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 11/03/25 a 14H38 M. B ZOUAD
MG LCOMPTER Email envoyé le 06/03/25 a 14H46 M. B ZOUAD
Suite a donner : OUI. Le 07/03/2025 a 14:59

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
2,00	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU 05/03	1	46,00		92,00	
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00		25,00	
1,00	ELT104-FP.Globe classe II antiv.LED E27	2	90,00		90,00	
TOTAL H.T.					207,00	
T.V.A. a 10,00%					20,70	
TOTAL T.T.C.En EURO					227,70	

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.